

Les émigrations italiennes, 1840-2008

Nous aborderons ici un phénomène migratoire, celui italien, qu'en cent cinquante ans d'histoire (de 1861 à nos jours) a intéressé 29 millions de personnes expatriés, dont 11 millions ont fait retour en Italie¹.

1. Le contexte européen

Pour mieux situer la particulière histoire migratoire d'Italie, il faut d'abord rappeler que

- la révolution industrielle, avec l'abandon de la société rurale et le déplacement des populations de la campagne vers la ville [en 1800, seules deux villes (Londres et Paris) en Europe comptaient plus de 500 mille habitants ; elles deviendront 150, à la veille de la première guerre mondiale]
- et la croissance démographique (187 millions d'habitants en 1800 deviennent 400 millions en 1900) du XIX^e siècle sont à l'origine de flux de millions d'Européens à l'intérieur même des pays européens mais aussi outre-mer.

De 1815 à 1840, 70 millions de personnes ont changé de continent, 90% venant surtout d'Europe.

De 1840 à 1914 environ cent millions d'Européens ont émigré dans un autre continent.

Entre 1820 et 1929,

- 5 millions de personnes émigrent d'Allemagne aux Etats- Unis et au Canada et 300.000 au Brésil ;
- 1,25 millions de Suédois, 850.000 Norvégiens, 350.000 Danois et 250.000 Finlandais se rendent également en Amérique du Nord ;
- tout comme 2,6 millions de Polonais, Juifs et Ukrainiens, alors que 200.000 se dirigent au Brésil et en Argentine ; 600.000 Polonais, Juifs et Ukrainiens quittent la Russie des tsars pour l'Allemagne et d'autres 600.000 Polonais se dirigent dans les grandes villes russes ou en Sibérie ;
- en même temps, 11 millions de Britanniques, dont 4 millions d'Irlandais, se rendent aux Etats- Unis, 2,5 millions au Canada, 2 millions en Australie et en Nouvelle- Zélande et 850.000 en Afrique du Sud ;

¹ Nombreuses sont les publications concernant l'évolution du phénomène migratoire. Nous en rappelons ici seulement quelques unes, parmi les plus significatives. Cfr. ROSOLI, Gianfausto (a cura di), *Un secolo di emigrazione italiana 1876-1976*. Roma, CSER, 1978 ; NOIRIEL, Gérard, *Le creuset français. Histoire de l'immigration en France, XIX^e-XX^e siècle*. Paris, Seuil, 1988 ; COHEN, Robin (ed.), *The Cambridge survey of world migration*. Cambridge, Cambridge University Press, 1995 ; RICHARD, Guy (dirigé par), *Ailleurs, l'herbe est plus verte. Histoire des migrations dans le monde*. Condé-sur-Noireau, Panoramiques-Corlet, 1996 ; BLANC-CHALEARD, Marie-Claude, *Les Italiens dans l'Est parisien. Une histoire d'intégration (années 1880-1960)*. Rome, Ecole française, 2000 ; CATTARUZZA, Marina; DOGO, Marco; PUPO, Raoul (a cura di), *Esodi. Trasferimenti forzati di popolazione nel Novecento europeo*. Napoli, Edizioni Scientifiche Italiane, 2000 ; BADE, J. Klaus, *L'Europa in movimento. Le migrazioni dal settecento a oggi*. Roma-Bari, Laterza, 2001 ; HOERDER, Dirk, *Cultures in contact. World Migrations in the Second Millennium*. Durham & London, Duke University Press, 2002; CORTI, Paola, *Storia delle migrazioni internazionali*. Roma-Bari, Laterza Editori, 2003; COLUCCI, Michele ; SANFILIPPO, Matteo, *Le migrazioni. Un'introduzione storica*. Roma, Carocci editore, 2009.

- 500.000 personnes quittent la France pour l'Amérique du Nord, 650.000 vont en Algérie, 200.000 au Maroc et 200.000 en Tunisie ;
- les Espagnols préfèrent surtout l'Amérique latine : 1,2 millions en Argentine et 200.000 au Brésil,
- tout comme les Portugais, dont 1,5 millions se rendent au Brésil.

Le gros de cette émigration est constitué de paysans restés sans terres, d'ouvriers et d'artisans sans travail. Ils se dirigent surtout aux Etats-Unis et en Amérique du Sud qui pour des dizaines de millions d'européens devient la terre promise... des rêves et des espoirs...

2. Quand des idées répandues peuvent devenir dangereuses

Au XIX^e siècle, un immigré italien aux Etats-Unis disait : « *Je suis venu en Amérique parce qu'on m'avait dit que les rues étaient goudronnées d'or. Après mon arrivée j'ai découvert trois choses : d'abord, que les rues ne sont pas goudronnées d'or ; ensuite, que les rues ne sont même pas goudronnées ; enfin, qu'on m'a chargé de les goudronner* ».

Les migrants sous toutes les latitudes abandonnent aujourd'hui encore leur pays en croyant rejoindre une terre promise, pour ne trouver en réalité qu'une terre jalonnée d'obstacles, de difficultés, d'humiliations et, parfois, de mort.

Depuis le 11 septembre 2001, les immigrés, stigmatisés désormais comme « clandestins », sont souvent identifiés comme “voleurs du travail des nationaux” ou comme “profiteurs des avantages sociaux des pays européens”, comme “trafiquants”, “délinquants” et “terroristes”.

Or, vouloir défendre la “sécurité” des uns en réduisant ou niant les “droits” des autres ne vient pas à bout du terrorisme, mais mine à la racine la confiance mutuelle, nécessaire pour permettre aux personnes d'origines, de cultures et de traditions différentes de vivre ensemble. Vivre ensemble est “*le défi*” de notre temps, notamment avec les musulmans, considérés, presque génétiquement, culturellement et religieusement comme inassimilables.

Mais, au début du XX^e siècle, en France comme aux Etats-Unis, les Italiens étaient considérés comme les derniers des étrangers : les plus pauvres, les plus marginalisés, les moins intégrés, représentant une menace pour la sécurité et la santé publiques. Leurs maisons sont sales, leurs voix insupportables, sans parler de leur odeur.

«*Si vous passé, vers midi, à Mont-Saint-Martin ou à Villerupt, près d'une des nombreuses tavernes italiennes, votre odorat est mis à dure épreuve par l'insupportable exhalaison de cuisine. Des vieilles dames, à la peau rétrécie et aux cheveux clairsemés, cuisinent d'étranges fritures... Et les animaux*

morts ne sont pas enterrés, mais trouvent leur tombe dans les estomacs des Italiens qui se lèchent les moustaches en mangeant ces jus d'enfer»².

A cet égard, un rapport, de 1912, du Bureau de l'immigration au Congrès américain est très révélateur : *« Normalement, ils sont de petite taille et de peau sombre. Ils n'aiment pas l'eau ; nombre d'entre eux puent aussi parce qu'ils mettent les mêmes vêtements pour des semaines. Ils construisent des baraques en bois et aluminium dans les banlieues des villes où ils vivent, regroupés entre eux. Quand ils arrivent à se rapprocher du centre ville ils payent le prix fort pour la location d'appartements délabrés. Au début, ils arrivent à deux pour louer une chambre avec cuisine. Après quelques jours ils deviennent quatre, six ou dix. Ils parlent des langues incompréhensibles.*

Nombre d'enfants sont utilisés pour demander l'aumône, et souvent devant les églises des femmes habillées en noir et des hommes âgés invoquent pitié, avec des tons plaintifs. Ils font beaucoup d'enfants qu'ils peinent à nourrir et ils sont très unis entre eux.

On dit qu'ils pratiquent régulièrement le vol et, s'ils sont contrarié, deviennent violents. Nos femmes les évitent, non seulement parce qu'ils sont peu attrayants et sauvages, mais parce qu'ils violent normalement les femmes qui sortent du travail et traversent des rue isolées. Nos responsable politiques ont trop ouvert les portes de nos frontières mais et, surtout, n'ont pas su séparer ceux qui entrent dans notre pays pour travailler de ceux qui veulent vivre d'expédients ou de vraies activités criminelles.

Nous proposons, alors, de privilégier l'arrivée de Vénitiens et Lombards, retardés mentalement et ignorants, mais plus que d'autres disposés à travailler. Dans le but de tenir unies leurs familles, ils acceptent les habitations que les Américains refusent et ne font pas d'histoire sur les salaire qu'on leur donne. Les autres, ceux qui viennent du sud d'Italie, nous vous invitons à contrôler leurs papiers et à les rapatrier en masse, car notre sûreté doit être la première préoccupation »³.

Comme explicité par le dernier paragraphe, l'on décrit ici les Italiens, mais tous les migrants de l'histoire peuvent être (et l'ont été) présentés dans les mêmes termes.

² *L'Étoile de l'Est* du 24-7- 1905, cité par MILZA, Pierre, *Voyage en Ritalie*. Paris, Plon, 1993, p. 122.

³ Cfr. www.memoteca.it/upload/dl/Appunti_di_Storia_Contemporanea/ clandestini.pdf

3. L'émigration partie essentielle de l'histoire de l'Italie

Si les Cavour, Mazzini, Garibaldi, Victor Emmanuel II ont “fait l'Italie”, ce sont les millions d'émigrés qui, laissant le pays au moment de son unification politique ont contribué de façon particulière et souvent ignorée, “à faire les Italiens”, et ont porté dans le monde les valeurs et traditions qu'ils ont mis en relation (non sans conflits) avec les divers styles de vie des pays d'arrivée ; ils ont créé de nouvelles identités et appartenances, souvent binationales. Qu'ils soient vénitiens, lombards, napolitains ou siciliens, ces émigrés se sont découverts, en émigration, surtout comme des “Italiens”, capables de redessiner de nouveaux liens avec le pays et la région d'origine.

Sans la reconnaissance du rôle de son émigration, l'histoire de l'Italie est incomplète. Pour comprendre l'évolution du pays, de son économie et de sa société il faut, en effet, rappeler que des millions de paysans ont été expulsés de leurs terres, que des millions de travailleurs ont préféré laisser volontairement un pays sans perspectives qui se servait de l'émigration pour faire baisser la pression sociale.

Durant les 150 ans qui ont suivi l'unification, les 29 millions de paysans, d'ouvriers, d'artisans, de petits entrepreneurs ont, par leur expérience migratoire particulière, contribué à élaborer l'identité italienne actuelle.

Ces émigrés ont su combiner la mémoire douloureuse d'une terre avare abandonnée dans l'espoir d'une vie meilleure, ont su unir les différentes régions d'origine dans une même identité partagée : “Italiens à l'étranger”, enfin, ont su tisser des liens entre leurs pays d'arrivée et leur pays d'origine dans un rapport de connaissance et d'échanges mutuels.

Ces émigrants, pleins d'espoir et, parfois, d'illusions, partis à la recherche d'une vie meilleure et d'un avenir digne pour eux et leur familles, ont “fait” de nombreux pays de destination. Dispersés de par le monde, souvent sans moyens et sans parler la langue des pays d'accueil, ils ont su affronter et dépasser, non sans sacrifices, les difficultés du processus d'intégration, ont diffusé dans le monde la culture et les valeurs italiennes et ont contribué au développement de la vie économique, sociale et culturelle des pays d'accueil.

Ces émigrés ont non seulement contribué au développement des pays de destination, mais ils ont “fait et continuent à faire les Italiens”. A une époque où l'Italie, de pays d'émigration est devenue pays d'immigration pour des millions d'immigrés, ce sont justement les événements qui ont jalonné l'histoire de l'émigration – souvent douloureux mais aussi faits de réussites – qui peuvent offrir de solides anticorps culturels contre toute forme de xénophobie et de racisme.

Si l'on retrace le parcours des Italiens qui, de Gênes ou de Naples débarquaient à São Paulo ou à New York, vivaient dans des baraquements en France, en Suisse, en Allemagne, en Belgique, en Argentine, au Brésil, nous retrouvons chez eux le même espoir de justice sociale, d'avenir digne pour eux et leurs familles, d'une meilleure qualité de vie que chez ceux qui aujourd'hui arrivent en Italie.

4. Les étapes du plus grand exode d'un peuple dans l'histoire moderne

➤ 4.1 Les origines

Le phénomène massif de l'émigration italienne ne naît pas à l'improviste. Il s'insère dans les parcours migratoires qui, du Moyen-Âge au début du XIX^e siècle, rapprochent les différents États de l'Italie pré-unitaire. Alors que la nation italienne n'existait pas, les émigrants s'identifiaient déjà comme Italiens et s'unissaient pour faire front commun face au mépris ou à la peur des sociétés d'accueil, comme ce fut par exemple le cas des Lombards et des Toscans qui se sont soutenus mutuellement dans l'Allemagne protestante entre 1500 et 1600.

Au milieu du XIX^e siècle, Gênes est l'un des principaux points de départ qui couvre un vaste arrière-pays comprenant le triangle des Apennins entre la Ligurie, l'Émilie-Romagne et la Toscane et les campagnes piémontaises et lombardes. Ainsi, bien avant l'Unité italienne (1861), de nombreux travailleurs italiens s'établissent en Europe et en Amérique. Cette première phase migratoire est, cependant, peu connue à cause du manque de données précises : de 1861 à 1875 l'on estime à environ 2 millions le nombre d'émigrés. Tout en accordant des passeports et des sauf-conduits, la plupart des États pré-unitaires ne s'intéressent pas à l'émigration comme phénomène social. Et ce désintéressement caractérise aussi le nouvel État italien qui ne commence à enregistrer statistiquement les émigrants qu'à partir de 1876.

➤ 4.2 La terre que l'on abandonne

L'Italie unifiée se trouve dans une situation de sous-développement économique, social et civil. À cause de la pénurie et de la pauvreté des terres cultivables et des structures agraires désuètes, l'émigration apparaît comme le seul recours face au dilemme : « ou brigand ou émigrant ». Citons ici seulement quelques données significatives de la période :

- En 1861, l'Italie comptait 26 millions d'habitants, dont 18 millions étaient des paysans et seulement 400.000 ouvriers, dans un pays presque sans usines.
- Seulement 600.000 citoyens, qui pouvaient s'acquitter d'une lourde taxe, avaient le droit de vote... et naturellement les élus au Parlement étaient des avocats, des gros propriétaires terriens, des représentants de la noblesse et aucun représentant de la partie principale de la population (paysan, ouvriers, artisans, enseignants...)

- Seulement 600.000 parlaient italien et 70% de la population signaient encore d'une croix.
- Sur la table du paysan du Nord la viande n'apparaît pas plus d'une fois par mois ; sur les tables du paysan du Sud, pas plus d'une fois par an.
- La malaria tuait 40.000 personnes par an ; la pellagre 100.000 ; de 1884 à 1887 le choléra avait tué 55.000 personnes... presque 200.000 enfants de moins de 5 ans meurent par an à cause de la malnutrition, du manque d'hygiène et de l'inaccessibilité des médecins.

Dans ce contexte l'émigration se développe, devenant en peu de temps une émigration de masse. Les raisons qui poussent à l'expatriation sont nombreuses : la fuite des campagnes, les conflits sociaux et la faillite des grandes mobilisations contre le patronat agraire, la conscription militaire obligatoire imposée par le nouveau gouvernement national, la répression des mouvements syndicaux et politiques naissants.

Dans les années qui suivent l'Unité, les travailleurs originaires de la Plaine du Pô, force de travail excédentaire, émigrent en France et en Belgique. Ces émigrants comptent amasser en un temps le plus bref possible le capital nécessaire pour acheter de la terre dans leur région d'origine et pouvoir donc revenir au pays. Quant aux paysans de Vénétie et du Frioul ils cherchent une terre et un avenir meilleur en Amérique latine, tandis que du Sud les petits propriétaires fonciers exclus du marché ou accablés par les taxes s'embarquent vers l'Amérique du Nord.

Dans ces déplacements l'expansion des capitales et la construction de grandes voies de communication dans le Nouveau comme dans le Vieux Monde jouent un rôle considérable. En Europe, au-delà de la croissance de Paris, Berlin et Vienne, en quelques décennies sont ouvertes la ligne transalpine du Brenner (1867), le tunnel du Fréjus (1871), les tunnels du Saint-Gothard (1882) et du Sempione (1905). En Amérique aussi la construction de métropoles, de grandes rues, de canaux et de chemins de fer attirent une main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée. C'est ainsi que non seulement les spécialistes émigrent (se dirigeant aussi vers des destinations non euro-américaines, comme le canal de Suez, 1859-1869 ou la digue d'Assouan, 1899-1902), mais aussi les simples travailleurs qui proposent leurs bras dans le bâtiment, l'industrie ou l'agriculture.

➤ 4.3 *L'action de l'Etat en faveur de l'émigration*

Dans la première décennie qui suit l'Unité italienne, l'impact considérable des départs pousse la société italienne et ses représentants politiques à s'interroger sur le phénomène et sur les modalités de sa gestion.

La première réaction est la réprobation : les émigrants désertent le processus de formation nationale et mettent le pays en danger. Cependant, on commence bientôt à voir les avantages possibles de cet exode humain : les transferts de fonds, la pacification sociale (les départs comme soupape de soulagement), mais aussi la pénétration de marchés et de régions qui auparavant semblaient inaccessibles.

Le phénomène est géré de manière fragmentaire, à coup d'ordonnances ou de circulaires adressées aux autorités de police lesquelles, plutôt que de défendre les migrants, entravent leur départ dans le but de contenter les propriétaires fonciers qui demandent des mesures restrictives pour éviter la fuite des champs.

Pour répondre au besoin croissant d'une législation adéquate le Parlement vote, en décembre 1888, un projet de loi qui est, en réalité, une loi policière, vouée à réprimer les illégalités et surtout à éviter que les femmes mariées ne partent sans l'approbation de leur époux ou que les hommes n'échappent au service militaire obligatoire.

La loi de 1901 autorise la nomination d'un inspecteur de l'émigration dans les ports ; la création à l'étranger de bureaux de protection, de renseignement et de recherche de travail ; la nomination d'inspecteurs de voyage pour informer le gouvernement sur les conditions des migrants ; l'abolition des agents recruteurs et des sous-agents recruteurs d'émigration ; l'institution de maisons d'accueil dans les ports pour défendre les migrants... Cette loi pose ainsi les fondements d'une réelle tutelle des migrants.

5. Le siècle des Italiens (1876-1976)

Sur les 29 millions d'Italiens qui, en 150 ans, de 1861 à nos jours ont émigré, 26 millions ont quitté l'Italie durant la période allant de 1876 (année des premiers recensements officiels d'émigrants) à 1976 (date à laquelle les retours dépassent régulièrement les départs), 55% de ces départs ayant eu lieu avant la Première Guerre mondiale. Au cours de cette période, 52% des expatriations ont eu lieu vers l'Europe et 44% vers les Amériques.

Les pays qui ont accueilli le plus d'immigrés italiens de 1876 à 1976

Etats Unis	5.691.305
France	4.317.394
Suisse	3.989.813
Argentine	2.968.084
Allemagne	2.452.585
Brésil	1.456.914
Canada	637.123
Benelux	535.031
Venezuela	285.059
Royaume Uni	263.598

De 1876 à 1976, l'émigration provient pour 40% des régions du sud de l'Italie, pour 40% des régions du Nord, en particulier du Nord-Est, et le reste du Centre. La Vénétie est la région qui fournit le plus fort contingent d'émigrés (plus de 3 millions), suivie par la Campanie (plus de 2 millions et demi), et la Sicile (deux millions).

Les trois quarts des émigrés sont des hommes, un quart des femmes. 80% des émigrés sont en âge de travailler, 35% viennent de l'agriculture.

De 1905 à 1976, plus de 8 millions et demi d'expatriés sont revenus, 56% d'Europe et 40% des Amériques.

➤ 5.1 L'émigration de masse (1876-1915)

De 1876 à la Grande Guerre plus de 14 millions de personnes se sont expatriées. Pendant les dix premières années, l'Europe est la destination de la majorité, à partir de 1886 les Amériques deviennent la destination prédominante, et notamment l'Amérique latine avec l'Argentine et le Brésil, où s'installent 23% des émigrés italiens : en 1905, Buenos Aires compte déjà 250.000 Italiens, tandis que la moitié de la population de São Paulo est italienne (112.000).

Au début du XX^e siècle, à cause des crises économiques, le flux décroît au Sud et augmente progressivement en Amérique du Nord. Ainsi, en 1881, 11.000 travailleurs italiens entrent aux USA en 1881, dans la décennie 1885-1895 la moyenne annuelle d'entrées avoisine les 35.000 pour atteindre 130.000 au cours de la décennie 1896-1905, dépasser en 1901 (pour la première fois) les 100.000, puis les 300.000 en 1905 et atteindre son apogée avec 376.000 en 1913.

Après 1901, 500.000 Italiens en moyenne émigrent chaque année, quatre départs sur dix s'effectuant en direction des États-Unis, où les immigrés se concentrent d'abord dans les zones proches des ports (New York, Boston, Philadelphie et la Nouvelle-Orléans) pour se diriger par la suite vers les grands centres industriels comme Chicago et San Francisco sur la côte Ouest. La présence italienne demeure particulièrement importante dans les États de la côte Est (New York, New Jersey, Pennsylvanie, Rhode Island, Massachusetts). La création et le développement des Little Italies incitent à privilégier surtout les métiers nécessaires pour satisfaire les besoins des Italiens comme des magasins, des restaurants, des épiceries, des boulangeries...

A cette époque, dans l'imaginaire collectif, les scènes de navires se dirigeant vers l'Amérique, les débarquements à Ellis Island, les Italiens dans les fazendas du Brésil ou à Buenos Aires sont choses courantes. En revanche, rares sont les images de l'émigration italienne vers l'Europe, rappelée seulement par l'exode du second après-guerre. En effet, de 1876 à 1915, si 7,6 millions de personnes émigrent vers les Amériques, 6,1 millions se rendent en Europe.

Emigration italienne (1876-1915)

Royaume Uni	69.483
Benelux	37.489
France	1.715.566
Allemagne	1.225.847
Suisse	1.340.292
Autres pays	1.748.709
Tot. Europe	6.137.386
Canada	148.565
USA	4.156.944
<i>Tot. Amérique du Nord</i>	<i>4.305.509</i>
Brésil	1.225.171
Argentina	1.795.916
Venezuela	20.740
Autres pays	18.700
<i>Tot. Amérique du sud</i>	<i>3.317.281</i>
Tot. Amériques	7.622.790
<i>Océanie</i>	18.437
<i>Afrique</i>	237.966
<i>Asie</i>	11.081
Tot. Emigration	14.027.660

Au cours des quarante années d'émigration de masse, en Europe, les italiens se rendent surtout en France, en Autriche-Hongrie, en Suisse et en Allemagne, alors que la Grande-Bretagne et la Belgique ne constituent que des destinations marginales. Les destinations sont aussi le fruit de la transformation des métiers des migrants qui, après les années 1890, choisissent de plus en plus de travailler dans les industries : en France dans les usines de production d'huile, de savon, de verre, de bougies et dans les chantiers navals de Marseille ou dans l'industrie du charbon et de la sidérurgie de Lorraine, du Luxembourg, de Moselle, de Westphalie.

L'émigration vers l'Europe concerne d'abord les régions du nord de l'Italie (Vénétie, Lombardie et Toscane), les plus proches géographiquement, avant que les améliorations des voies de communication et des transports ne permettent au mouvement migratoire de se développer à partir des autres régions italiennes.

L'un des aspects les plus tragiques de l'émigration est l'exploitation des enfants mineurs. Entre 1800 et 1900 ces enfants sont vendus par dizaines de milliers 100 lires chacun à des trafiquants qui les revendent aux mines américaines, aux chantiers suisses, aux verreries françaises... Le diplomate Paolucci de Calboli rappelle que, aux États-Unis, à la fin du XIX^e siècle on recensait 80.000 mineurs italiens, des deux sexes. Ces enfants commençaient à travailler en recueillant du bois ou du charbon dans les décharges, en vendant des journaux dans les rues, en portant le travail de l'usine à la maison. Ils étaient plus dans la rue qu'à la maison ou à l'école et nombre d'entre eux finissaient par faire des travaux malhonnêtes.

L'histoire de l'émigration italienne est également marquée par de grandes tragédies et jalonnée de nombreuses victimes, dues, parfois, aux calamités naturelles et souvent à des erreurs humaines ou à des décisions infâmes. Le 25 mars 1911, à New York, un incendie dévaste les derniers étages d'un immeuble qui abritait une chemiserie dans laquelle travaillaient dans des conditions inhumaines, avec les portes de sortie fermées de l'extérieur, 500 femmes. Sur les 146 victimes, 39 étaient italiennes.

Le 6 décembre 1907, dans la mine de charbon de Monongah, petite ville de Virginie occidentale, a eu lieu le plus grand désastre minier de l'histoire des États-Unis d'Amérique.

Cet événement représente aussi le plus grave désastre minier italien : si à Marcinelle, en Belgique, 262 personnes sont mortes, dont 136 italiennes, à Monongah, si les chiffres officiels évoquent 425 morts, dont 171 Italiens, surtout des émigrés originaires de Molise, de Calabre et des Abruzzes, des recherches récentes révèlent que 956 travailleurs sont morts, plus de 500 étaient italiens.

Le nombre et l'identité exacts des disparus demeurent inconnus, car de nombreux mineurs ne figuraient pas sur les listes de la Compagnie qui exploitait le site. En effet, le « *buddy system* » permettait aux mineurs de se faire aider, sans être obligés de les inscrire auprès de l'employeur, d'amis et de membres de la famille (notamment des enfants) avec lesquels ils partageaient ensuite le salaire, qui dépendait non des heures effectivement travaillées, mais de la quantité de charbon extraite.

➤ 5.2 L'émigration italienne dans la période 1916 -1945)

Si avant le début de la Première Guerre mondiale l'émigration italienne atteignait des sommets, 1913 étant l'année record avec 872.598 départs, en 1914 on assiste à une baisse de moitié des expatriations, qui se poursuit en 1915 (146.019), année de l'entrée en guerre de l'Italie. Les combats, qui acheminaient les hommes vers le front et rendaient dangereuse la traversée de l'océan, ont mis un frein à l'émigration.

L'émigration italienne dans la période 1916-1945

Royaume Uni	27.713
Benelux	115.850
France	1.568.980
Allemagne	88.907
Suisse	319.184
Autres pays	125.026
Tot. Europe	2.245.660
Canada	47.762
USA	1.045.850
<i>Tot. Amérique du Nord</i>	<i>1.093.612</i>
Brésil	107.516
Argentine	672.052
Venezuela	5.291
Autres pays	41.857
<i>Tot. Amérique du sud</i>	<i>826.716</i>
Tot. Amériques	1.920.328
<i>Océanie</i>	<i>49.144</i>
<i>Afrique</i>	<i>133.324</i>
<i>Asie</i>	<i>6.788</i>
Tot. Emigration	4.355.244

À la fin du conflit mondial, l'émigration italienne reprend de plus belle, mais l'introduction de lois restrictives aux États-Unis et la crise de 1929 canalisent le phénomène vers d'autres destinations. Les migrants se dirigent donc dans leur grande majorité vers l'Europe (51% contre 44% vers les Amériques), surtout en France (1.568.980) et en Suisse (319.184). Globalement, pendant cette période les départs sont en diminution, passant de 200.000 à environ 50.000 par an.

Si l'émigration de travail diminue, dans le même temps, l'émigration féminine augmente. Les femmes représentaient entre 20 et 25% du mouvement global avant la Grande Guerre, 63% au début des années 1930 et 77% à la fin de cette décennie. Ainsi, le nombre de regroupements familiaux augmente, favorisant une certaine cristallisation des communautés italiennes à l'étranger.

La mobilité ne cesse pas complètement. Le régime fasciste encourage et, parfois, contraint les Italiens à la migration interne : expansion de Rome, développement du Triangle industriel (Turin, Milan, Gênes) avec l'arrivée de travailleurs du Sud et assainissement des marais par l'envoi d'émigrants de Vénétie, du Frioul et d'Émilie-Romagne vers la Sardaigne et le Latium -, et cherche, en outre, à peupler ses colonies.

Conférence pour Approches Cultures & Territoires, <http://www.approches.fr/Le-temps-des-Italiens>, 20 octobre 2009, Marseille

Dans les années 1938-1941, plus de 400.000 Italiens sont envoyés en Allemagne pour y travailler suite aux accords spéciaux conclus entre les deux gouvernements. C'est ainsi qu'on commence officiellement à échanger de la main-d'œuvre excédentaire contre les matières premières nécessaires au développement de l'Italie, notamment le charbon.

Enfin, c'est durant cette période que commence l'émigration antifasciste, qui revêt une importance particulière parce que les expatriés ne peuvent plus rentrer et qu'ils contribuent à renforcer les communautés immigrées, surtout en France.

Globalement, pendant les deux périodes analysées, comme pendant tout le siècle, la région la plus affectée par l'émigration est la Vénétie, suivie du Piémont, de la Lombardie, de la Sicile, de la Campanie et du Frioul. Les deux autres régions à avoir dépassé le million d'émigrés ayant été la Calabre et la Toscane.

Les plus importantes régions d'origine de l'émigration italienne: 1876-1945

Vénétie	2.214.950
Piémont	2.073.249
Lombardie	1.840.338
Sicile	1.802.055
Campanie	1.795.475
Frioul	1.786.424
Calabre	1.160.511
Toscane	1.022.062
Latium	283.511
<i>Totale Italie</i>	<i>18.383.010</i>

➤ 5.3 L'émigration italienne dans le deuxième après-guerre(1946-1976)

À la fin du second conflit mondial l'émigration italienne repart de plus belle. On part parce qu'il n'y a pas de travail et que le pays est détruit par la guerre, parce qu'on est resté bloqué pendant la guerre (comme ce fut le cas de nombreux enfants d'émigrants détenteurs d'un passeport étranger et qui demandent à retourner dans le pays où leurs parents avaient émigré), parce qu'on vient des territoires italophones des Balkans, parce qu'on est considéré comme fasciste et que l'on craint pour sa vie ou parce qu'on est identifié comme socialiste et communiste et, donc, avec peu de chances de trouver un travail après la défaite électorale de 1948 et la faillite du mouvement d'occupation des terres. On arrive dans les pays de destination parce que ces pays ont besoin de main-d'œuvre, parce qu'ils acceptent les « réfugiés » pour des raisons humanitaires (les Istriens en Australie et au Canada) ou politiques (les fascistes dans l'Argentine de Perón, les communistes en Tchécoslovaquie).

En même temps le gouvernement italien considère l'émigration comme une solution au chômage. Le rapport de la Direction générale de l'Emigration (1949) évalue à 4 millions le nombre de personnes en excès par rapport à la capacité d'absorption de l'économie italienne, et donc, encourage à prendre le chemin de l'émigration "*la plus vaste possible*". En outre, l'émigration doit servir à récupérer des devises étrangères pour colmater le déficit de la balance des paiements. Enfin, l'émigration sert à diminuer les dangers que constituent les désordres sociaux. Presque toute la politique migratoire italienne a été caractérisée par la vision classique d'une émigration servant de soupape de sûreté.

Au cours de cette période les nouvelles destinations des Italiens sont le Canada, l'Argentine, le Venezuela et l'Australie, qui se substituent aux États-Unis, rêvés par tous mais encore fermés aux immigrés. Il faut, cependant, signaler la prépondérance absolue de l'Europe comme destination privilégiée des Italiens, qui, en même temps, continuent à se déplacer à l'intérieur de la Péninsule. Pendant les trente ans en question 68% des émigrés se rendent en Europe, alors que 12% rejoignent l'Amérique du Nord, 12% l'Amérique du Sud et 5% l'Australie.

Emigration italienne: 1946-1976

Royaume Uni	166.402
Benelux	381.692
France	1.032.758
Allemagne	1.137.831
Suisse	2.330.337
Autres pays	61.009
Tot. Europe	5.110.029
Canada	440.796
USA	488.483
<i>Tot. Amérique du Nord</i>	<i>929.279</i>
Brésil	124.227
Argentine	500.116
Venezuela	260.048
Autres pays	60.211
<i>Tot. Amérique du Sud</i>	<i>944.602</i>
Tot. Amériques	1.873.881
Océanie	360.708
Afrique	88.852
Asie	13.958
Totale Emigration	7.447.428

Les conditions de travail sont pénibles non seulement en Italie, mais aussi en Europe, dans les Amériques et en Australie. Le travail est difficile et pas toujours bien payé. Les immigrés vivent dans des conditions de marginalisation continue. Dans les premiers temps, les travailleurs étrangers, en grande partie des hommes, sont logés dans des baraquements, ceux-là mêmes qui avaient été utilisés pour enfermer les prisonniers pendant la guerre. Leurs droits ne sont pas garantis, notamment parce que le

gouvernement italien n'est pas capable de défendre ses émigrants et parce que les syndicats locaux considèrent les immigrés comme une menace pour le travail des nationaux.

Les mieux lotis sont peut-être les travailleurs agricoles dans le Sud-Ouest de la France, parce que les Français les considèrent favorablement et meilleurs que les Algériens ou d'autres populations coloniales. Partout ailleurs en Europe le travailleur Italien est un saisonnier, exploitable et destiné à effectuer les travaux les plus durs et les plus dangereux dans les usines sidérurgiques, dans les mines et dans le bâtiment. Des tragédies viennent confirmer cette situation. A Marcinelle, en Belgique, le 8 août 1956 un incendie dans la mine du Bois du Cazier tue 262 personnes, dont 136 Italiens. A Mattmark, en Suisse, le 30 août 1965, 88 ouvriers dont 55 Italiens, qui travaillaient sur un chantier sous la montagne suisse de l'Allalin sont ensevelis par un éboulement. Il ne s'agit pas de circonstances exceptionnelles. Rappelons qu'en Belgique 867 Italiens sont morts dans les mines de charbon entre 1946 et 1963.

Si dans les périodes précédentes les principales régions d'origine des émigrants étaient situées au nord de l'Italie (Vénétie, Piémont, Lombardie et Frioul), au cours de cette période les méridionaux sont numériquement de plus en plus nombreux.

Emigration par région d'origine (1946-1976)

1946-1976			
1) Campanie	936.561	11) Molise	248.344
2) Vénétie	856.844	12) Basilicate	242.456
3) Pouilles	856.503	13) Marches	172.693
4) Sicile	785.056	14) Toscane	172.633
5) Calabre	752.372	15) Piémont et Vallée d'Aoste	143.461
6) Lombardie	475.799	16) Sardaigne	109.430
7) Abruzzes	464.505	16) Trentin	102.989
8) Frioul	386.685	18) Ligurie	81.876
9) Latium	293.352	19) Ombrie	60.728
10) Emilie Romagne	283.224		

A cette époque, les migrations à l'intérieur de l'Italie atteignent des proportions importantes et changent la géographie humaine du pays : la campagne et la montagne sont ainsi abandonnées, et des masses se déplacent du Sud et du Nord-Est vers le Triangle industriel et la Capitale. Certains émigrent vers les frontières septentrionales parce que, tout en continuant à vivre en Italie, ils peuvent chaque jour aller travailler en France, en Suisse ou en Autriche.

Les années 1970, marquées par la crise pétrolière (1973) et la suspension de l'immigration en Europe, commencent à voir le déclin de l'émigration italienne de masse, qui passe sous les 100.000 personnes par an. En 1976, les expatriés italiens étaient 88.000, dont 73.000 en Europe. Avec

l'augmentation des retours sur les départs et surtout avec l'arrivée croissante d'étrangers sur son territoire l'Italie devient, ainsi, peu à peu un pays d'immigration.

➤ 5.4 Aujourd'hui, les Italiens dans le monde et le monde en Italie (1977-2008)

Dans les dernières décennies du XX^e siècle la physionomie de la présence italienne dans le monde change : entre 1977 et 2005, 1.675.157 Italiens sont rentrés en Italie, chiffre presque équivalent aux départs (1.678.177). Avec le développement social et économique du pays, l'émigration n'attire plus des masses humaines, mais est davantage le fait de personnels et de techniciens qualifiés, de chercheurs et d'étudiants. Cependant, chaque année, environ 50.000 Italiens émigrent encore pour chercher du travail à l'étranger tandis qu'une certaine mobilité interne a toujours cours : du Centre et du Sud vers le Nord.

Aujourd'hui, le nombre de personnes d'origine italienne, qui comprend les descendants des émigrés des XIX^e et XX^e siècles, est d'environ 60 à 70 millions, réparties surtout en Argentine (24 millions, plus de 50% de la population totale), au Brésil (20,5 millions, 11% de la population), aux États-Unis (16 millions, 5% de la population), au Canada (1,3 million, 3% de la population), en Australie (760.000, 3,5% de la population), en Uruguay (690.000, 20% de la population). En Europe, ces « *oriundi* » ne dépassent pas 2 millions.

Les citoyens italiens dans le monde sont, en 2008, 3.734.428. Parmi eux, certains ont eux-mêmes émigré (59%), une partie sont des descendants d'immigrés (34,3%, c'est-à-dire 1.280.065 personnes nées à l'étranger). Ils se répartissent pour plus de la moitié en Europe (2.116.564) et pour plus d'un tiers dans les Amériques (1.414.013). Les principaux pays d'installation sont par ordre d'importance, l'Allemagne (600.000), l'Argentine et la Suisse (plus de 500.000) et la France (350.000).

Plus de la moitié des Italiens vivant à l'étranger sont originaires du sud de l'Italie (55,6%, environ 2 millions) contre 30% du Nord (environ 1,1 millions) et 14,4% du Centre (environ 500.000). Trois régions du Sud constituent les principaux points de départ des Italiens résidant à l'étranger : la Sicile (629.000), la Campanie (395.000) et la Calabre (328.000). Ensuite viennent le Latium (308.000), les Pouilles (304.000), la Lombardie (275.000) et la Vénétie (260.000).

Au cours des années où le solde migratoire s'inverse (en 1976 les retours dépassent pour la première fois les départs), les premiers immigrés commencent à arriver en Italie, surtout des Tunisiens venus en Sicile pour travailler comme ouvriers agricoles ou dans la pêche, des femmes philippines, érythréennes, cap-verdiennes, somaliennes et latino-américaines comme employées de maison, des

Conférence pour Approches Cultures & Territoires, <http://www.approches.fr/Le-temps-des-Italiens>, 20 octobre 2009, Marseille

Yougoslaves, ouvriers dans le bâtiment, des réfugiés politiques et des étudiants provenant d'autres pays européens, d'Asie ou d'Afrique.

En 1996, les permis de séjour octroyés aux étrangers dépassaient, pour la première fois, le million (1.095.622). Au 1^{er} janvier 2009, 3.891.295 étrangers résidaient en Italie, soit 6,5% de la population totale. Pour 53,6% (2.084.093) ils viennent d'Europe dont 940 mille des pays d'Europe centrale et orientale non membres de l'UE (Albanie, Ukraine, ex-République yougoslave de Macédoine et Moldavie) et 967 mille des nouveaux pays membres de l'UE, comme la Roumanie, la Bulgarie et la Pologne. 22,4% des résidents étrangers (871 mille) viennent de pays d'Afrique, principalement du Maghreb et notamment du Maroc et 15,8% (616 mille) proviennent surtout du sous-continent indien, de Chine ou des Philippines.

Les Roumains, Albanais, Marocains, Chinois, Ukrainiens et Philippins représentent à eux seuls plus de la moitié de tous les immigrés résidents, soit 53,4% du total (2.079.414).

Les étrangers sont surtout présents dans les régions du Nord-Ouest (35,2%), du Nord-Est (27%) et du Centre (25%), tandis que seuls 12,8% résident dans le Sud. 23,3% des résidents étrangers se trouvent en Lombardie, en particulier dans la province de Milan (qui concentre 10% du total des résidents étrangers), 11,7% en Vénétie, 10,8% en Émilie-Romagne, 11,6% dans le Latium, où la province de Rome a un poids spécial, concentrant sur son territoire 9,4% du total des étrangers.

6. L'émigration italienne en France : quelques réflexions complémentaires

A partir de 1830, outre l'immigration politique liée aux mouvements d'unification et d'indépendance (le *Risorgimento*), on trouve également en France une immigration économique. En 1861, date de l'unification de l'Italie, les Italiens sont déjà 76.500, sans compter les nombreux immigrés « clandestins » qui pour s'expatrier profitaient des flux de saisonniers vers le Sud de la France.

Il s'agit surtout de travailleurs venant du nord de l'Italie, sans réel projet d'immigration définitive, sans argent suffisant pour aller en Amérique ou qui préfèrent un pays voisin car la raison principale de leur émigration est essentiellement politique. En Italie, ni le monde de l'économie, ni celui de la politique ne se sont beaucoup intéressés à ces émigrants proches, préférant porter leur attention sur les migrations d'outre-mer, considérées comme une "colonisation pacifique" du nouveau monde.

En 1888, sous le gouvernement de Crispi, est votée la première loi sur l'émigration qui définit l'émigrant comme "celui qui laisse son pays par mer pour aller travailler dans d'autres continents"

(on exclut ainsi ceux qui vont en Europe et en France), et a comme but la préservation des liens entre les émigrés et leur pays d'origine afin de pouvoir rapatrier plus aisément les fruits de leur travail.

En 1896 l'ambassadeur italien à Paris s'oppose à la formation d'associations italiennes en France, car il pense qu'elles seront facilement manipulées par les opposants italiens réfugiés en France. Cependant, à la fin du XIX^e siècle, et dans la seule région de Marseille, où sont concentrés de nombreux immigrés économiques et politiques, 22 associations sont déjà actives et de nombreuses publications en italien sont publiées.

Même si le patronat et l'État français font pression en faveur d'une augmentation de l'immigration italienne et pour que ces Italiens soient rapidement assimilés (car toute particularité culturelle est considérée comme une menace pour l'unité politique nationale), les actes de racisme et de xénophobie ne manquent pas, actes que les Italiens ont cherché à éviter en acceptant, parfois de manière forcée, une assimilation radicale (refusant tout lien avec les origines, les traditions et la langue italiennes).

Dans la dernière décennie du XIX^e siècle, à Aigues Mortes, à Marseille, à Lyon, plusieurs dizaines de travailleurs italiens ont été assassinés. Si les autorités françaises cherchent à justifier les excès de leurs compatriotes à l'encontre des "provocateurs italiens", les autorités diplomatiques italiennes se limitent à remercier leurs collègues français pour avoir rétabli l'ordre sans oser demander non plus une liste des morts.

L'action des migrants politiques en faveur des travailleurs italiens fait croître chez ces derniers la conscience et la nécessité d'adhérer aux revendications syndicales et de rejoindre le mouvement ouvrier. En 1901, à Marseille, les Italiens sont déjà dans leur grande majorité syndiqués.

De 1901 à 1962 les Italiens sont parmi les étrangers les plus nombreux en France et ils continuent à se faire naturaliser. En 1911 est créé à Milan, sous le gouvernement Giolitti, le premier bureau pour l'émigration des familles vers les pays européens. Après la Première Guerre mondiale les relations entre la France et l'Italie s'améliorent (en 1919 est signé un accord bilatéral sur les migrations entre les deux pays) et l'immigration italienne devient de plus en plus massive et à caractère familial, créant ainsi des communautés aux origines communes (venant des campagnes ou des montagnes du Nord et du Centre, mais aussi du Sud) et aux strictes relations de parenté, comme le « parrainage » (comparaggio). A cette époque l'émigration est le fait des plus pauvres qui espèrent mettre un peu d'argent de côté avant de pouvoir rejoindre les États-Unis.

Avec le fascisme la France devient le pays où trouvent refuge la plupart des antifascistes, continuant ainsi à mélanger raisons politiques et économiques. Entre 1921 et 1926 les Italiens passent de 450.000 à 760.000, pour devenir 808.000 en 1931 et 450.000 en 1946.

Le régime fasciste est le premier à professer une certaine préoccupation pour les émigrés en France promettant, souvent de façon démagogique, la défense de leurs intérêts et légitimant l'appartenance nationale des Italiens à l'étranger. Les "Case del fascio" (bureaux du fascisme à l'étranger), les activités consulaires et les missions catholiques italiennes deviennent ainsi les points de référence pour les Italiens jusqu'alors abandonnés aux mains de la xénophobie de la société d'accueil.

Par cette action, le régime cherche, parmi les émigrés, une base populaire à son projet politique nationaliste : il les invite à rentrer au pays ou, au moins, à maintenir des liens avec la patrie, il crée l'Institut de Crédit en faveur du Travail italien à l'étranger dans le but de stimuler l'épargne des émigrés, il condamne comme une trahison l'acquisition de la nationalité française, et à partir de 1937 encourage l'émigration vers l'Allemagne.

Par opposition, l'action de la gauche en faveur des émigrés en France se fonde sur le pacte entre le PCI et le PCF et entre la CGIL et la CGT et invite tout militant italien en France à s'inscrire et à agir suivant les lignes directrices des organisations françaises, dont l'action privilégie plus les revendications du prolétariat national que la particularité de la condition des immigrés, invités à un rapide processus d'assimilation. Entre 1935 et 1936 le champ d'influence du PCI parmi les Italiens en France est évalué autour de 50.000 personnes et, dans la même période, 130.000 Italiens s'inscrivent à la CGT.

Durant l'entre-deux-guerres les immigrés italiens en France sont presque obligés de choisir entre l'adhésion au programme et aux activités "fascistes" ou à celle de la gauche française dont la connotation assimilationniste est évidente, et pour laquelle – dans le deuxième après-guerre – les Italiens naturalisés choisiront de renier leurs origines.

Le flux migratoire des Italiens en France dans le deuxième après-guerre perd presque toute connotation "politique" et la majorité des immigrés provient du sud de l'Italie (Sicile, Calabre, Sardaigne). De 1946 à 1949, 143.000 Italiens émigrent en France. En 1962, 629.000 Italiens sont recensés, auxquels il faut ajouter 450.000 Français d'origine italienne et de nombreux enfants d'Italiens qui acquièrent automatiquement la nationalité française à leur majorité. L'immigration italienne en France revêt alors un caractère définitif, même si les retours, nombreux, continuent.

A partir de 1960, le phénomène change : l'immigration en France tend à s'arrêter, les retours sont de plus en plus nombreux, les acquisitions de nationalité française augmentent et, dans le recensement de 1982 les Italiens en France sont environ 570.000, 480.000 en 1990, 370.000 en 1999 et 338.000 en 2005, alors que les naturalisés sont évalué aujourd'hui à environ 500.000.

7. L'intégration des Italiens : "le mythe de la facilité"

Les Italiens ont été les étrangers les plus nombreux en France de la fin du XIX^e siècle à 1968. Leur intégration s'est étendue sur un siècle et a souvent été présentée comme emblématique et réussie, presque naturellement. Selon cette lecture, la "distance culturelle" entre Italiens et Français étant moindre que par rapport à d'autres groupes (par exemple les Maghrébins), la religion étant la même et les traits culturels communs, les Italiens ont été plus perméables à la vocation assimilatrice de la France (véhiculée notamment par l'école).

Cette vision tend ainsi à occulter une réalité historique pleine de haine et de violence. En 1880, les Italiens étaient considérés comme les derniers des étrangers, devenaient les boucs émissaires d'une population aux prises avec la première grande crise de l'époque industrielle. En effet, les syndicats français de l'époque furent les premiers à hurler contre « l'invasion étrangère » des Italiens, appelés « les sarrasins venus de l'autre côté de la montagne pour voler le travail des Français ».

Le discours est celui de l'invasion, de la menace des barbares, sales et violents. Les méthodes sont celles de l'époque : le duel au couteau entre individus, la bataille ouverte dans les chantiers, le lynchage et la chasse à l'Italien auxquels participent des foules avides de vengeance et de pillage qui produisent trois morts et des dizaines de blessés à Marseille en juin 1881, huit morts à Aigues-Mortes en 1893, le pillage des magasins italiens à Lyon après l'assassinat du président Sadi Carnot par un anarchiste italien, Sante Caserio, en 1894. Ceux qui aujourd'hui pensent et soutiennent que les Italiens ont toujours été des « Européens facilement intégrables » devraient relire les rapports des préfets de l'époque.

Pendant les deux guerres, le lynchage collectif cède la place à la xénophobie quotidienne et aux agressions verbales. Et si l'image positive du militant antifasciste attire une partie de l'opinion publique, la majorité ne cesse de considérer les Italiens comme des emmerdeurs et des "émissaires" de Mussolini. En 1936, au lendemain de l'invasion de l'Éthiopie par l'Italie, les Italiens qui se trouvent en France deviennent des ennemis et des étrangers. En 1940, avec l'entrée en guerre de l'Italie, de nombreux immigrés (même parents d'enfants français) sont enfermés dans des camps de concentration.

Cette hostilité anti-italienne a marqué toute une génération d'immigrés qui, à la fin de la guerre, a continué à cacher ses origines par peur de perdre le/la fiancé(e) ou le travail.

Or, la dernière grande vague migratoire des Italiens en France (dans les années 1947-1960) vécue sans grande hostilité semble être la seule qui soit restée dans la conscience collective de l'opinion publique, peut-être aussi parce que la situation socio-économique faisait que le pays avait besoin de bras. En tout état de cause, « l'intégration douloureuse » (caractéristique propre de toute migration) n'a pas empêché les Italiens d'être les premiers des étrangers par le nombre de mariages mixtes et de naturalisations en France.

La migration italienne n'est pas homogène et n'a pas suivi une seule trajectoire, mais il y a des migrations diversifiées, par genre, parcours et stratégies, en considération de la genèse de l'émigration dans le pays d'origine, du contexte socio-économique du pays d'immigration au moment de l'arrivée et de son évolution dans la région d'installation.

8. En conclusion quelques éléments d'évaluation

**** Il s'agit d'une émigration négligée...***

notamment par les historiens et les chercheurs qui ont adressé leurs études seulement au cercle des initiés. En revanche, le rôle des migrants doit être reconnu, de manière élargie, non seulement pour leur apport au développement économique de l'Italie, mais aussi à la construction de l'identité italienne.

**** Il s'agit d'une histoire non commune***

Le caractère exceptionnel du cas italien réside dans le fait qu'à la différence des autres pays de l'Europe du Nord qui ont su affronter, déjà avant la Première Guerre mondiale, les causes de l'émigration de masse et ont su se transformer en pays d'accueil des immigrants, l'Italie a eu besoin de beaucoup plus de temps pour arriver à l'accomplissement de sa transition migratoire.

**** Les bénéfiques***

L'émigration a été un important instrument de développement pour de nombreux migrants et leurs familles. En outre, elle a été un instrument d'échanges et de connaissance culturelle entre nord et sud du pays, en dépassant certaines méfiances réciproques. Finalement, elle a été un instrument pour l'élargissement des horizons et pour l'insertion de l'Italie dans un monde de plus en plus globalisé.

**** Émigration et déséquilibres***

Cent cinquante ans d'émigration italienne n'ont pas éliminé les déséquilibres entre Nord et Sud qui avaient été à l'origine des migrations, même si, entretemps, l'Italie est devenue un pays à économie avancée et un pays d'immigration. Si, d'un côté, l'émigration a permis d'élever le niveau de vie des migrants, elle n'a en revanche pas eu d'effets structurels, mais elle a aggravé certains déséquilibres,

notamment dans l'après-guerre, avec le vieillissement et une composition de la population des régions d'origine presque exclusivement féminine, sans compter la fuite des cerveaux et des forces productives du Sud vers le Nord.

** Les contradictions*

Les raisons pour lesquelles l'émigration n'a pas eu un impact plus décisif dans la société italienne dépendent des contradictions de fond qui ont marqué la gestion du phénomène.

La première concerne la liberté formelle d'émigrer qui ne s'est pas accompagnée par la suite d'une protection réelle car le migrant a souvent été laissé seul par les institutions.

La seconde concerne les initiatives en faveur des enfants d'Italiens à l'étranger : de simples cours de langue et culture, sans aucun lien avec une politique migratoire globale.

La troisième concerne la politique pour le sud de l'Italie, basée sur le modèle des pôles de développement, créés sans aucune considération des spécificités du territoire.

La quatrième vient du manque de considération du rôle de l'émigration dans le développement général du pays ; cette absence n'a pas permis au pays d'affronter de façon adéquate son évolution de pays d'émigration en pays d'immigration, comme si cent cinquante ans d'histoire n'avaient rien enseigné au pays et à son opinion publique.

** Enfin*

Si migrer est un droit de la personne, un droit lié à l'idée de liberté, pas seulement dans un sens négatif (liberté de fuir l'oppression), mais aussi dans un sens positif (liberté de rechercher d'autres opportunités pour réaliser son propre projet de vie), il n'est pas si simple de déterminer la frontière entre émigration forcée et émigration volontaire.

Les causes de l'émigration doivent être affrontées, non seulement avec des politiques de contrôle et de répression, mais surtout avec des instruments capables de favoriser le développement durable des pays d'origine, même si les effets ne se verront qu'à long terme.

Il faut, cependant, garantir la protection nécessaire aux immigrés afin que leurs droits soient respectés et qu'ils puissent devenir des membres à part entière des sociétés d'accueil.

L'émigration, au-delà des causes qui l'engendrent, a contribué et continue à contribuer au vivre ensemble de l'humanité, un vivre ensemble fondé sur la solidarité et le respect mutuels, qui rendent possibles le dialogue interculturel et la recherche du bien commun.

Lorenzo Prencipe
renzoprencipe@cser.it
Président du CSER

